Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 48 (1958)

Artikel: Petites notes de folklore fribourgeois

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005541

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Petites notes de folklore fribourgeois

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Noms des doigts (Gruyère)

Voici comment, m'écrit Melle Boschung, institutrice à Albeuve, ma mère m'a appris les noms des doigts.

Piti de petit doigt chanayê sonnailleur (annulaire) gran de grand (long doigt (majeur) lètsa-potsa lèche-louche (index) podzalè, poucelet (pouce) Signes avant-coureurs de visite (Gruyère). Quand le feu siffle, on aura une visite.

Si le chat se lave en donnant le tour avec la patte par-dessus l'oreille, c'est pour une visite féminine. S'il se lave ... sous la queue, c'est pour une visite masculine.

De même quand la mèche d'une lampe à pétrole ou d'une bougie a «la tête», c'est-à-dire forme une petit bourrelet en son extrémité, c'est signe de visite.

Présages de deuil. – Si l'on casse un miroir, c'est signe d'un prochain deuil. De même si l'on rêve de chevaux (La Roche).

Si le corps d'un mort demeure souple il y aura sous peu un nouveau deuil dans la parenté (La Roche).

Pour avoir chance au loto. – Frotter son carton avec des oignons. Ou encore, s'asseoir dessus, surtout quand il ne vous manque plus qu'un numéro ou deux pour avoir «carton» (Gruyère, Broye, Vaud).

La scie de Matran. – L'expression réche dè Matran signifie, en Basse-Gruyère, «vieille bringue». L'expression vient de ce qu'il y avait autrefois à Matran, une scie à poids, na réche a pelon. L'eau faisait monter la lame de la scie. Une fois en haut, elle retombait brusquement, entraînée par le poids, ou pelon qui y était ajusté. Cela n'allait pas vite. D'où l'appellation de réche dè Matran à celui qui va très lentement, ou vous scie les côtes.

Un métier disparu. – Mon père, né à La Roche en 1862, comptait un jour en ma présence les tisserands et tisserandes qu'il avait connus et qui exerçaient simultanément leur métier dans ce village de mille habitants. Il y avait deux tisserands et six tisserandes, dont ma grand'mère (La Roche).

Le ministre d'Avenches. – Pourquoi d'Avenches? Je l'ignore. Est-ce là une expression particulière à ma famille, qui l'aurait reçue de notre grand'-mère paternelle originaire de Châtonnaye, non loin de la frontière vaudoise? Toujours est-il que ce prétendu ministre d'Avenches est proverbial chez nous. C'est à lui qu'on attribue par exemple la fameuse parole: «Vous mourrez tous, mes frères, peut-être moi aussi.»

Quand on veut traiter quelqu'un de «nyolu» on lui dit: To mè fà on fyê minichtro d'Åvintso, tè! Tu me fais un fameux ministre d'Avenches, toi!

C'est lui qui, un jour, en chaire ressentant une démangeaison, se gratta la tête, et se prit ... un pou! Sans s'émouvoir, il frotta entre ses deux doigts le parasite, en disant la formule suivante dont je vous recommande le latin: «Animos tüos, entortillaribüs, tu es mort, je te jette sur les femmes.» Et il joignit le geste à la parole. Il est à peine besoin de «traduire» Animal, je t'entortille. Le mot tios est là pour fair plus latin, sans doute.

C'est lui encore qui, prêchant, vit soudain par la fenêtre qui se trouvait derrière lui, les cochons du voisin fouler son regain. Il ouvrit le vasistas et cria (toujours en latin): «Sortès caïonès rècordum, sortez, cochons de ce regain!»

Le syndic de Corjolens. – Quand quelqu'un n'a plus qu'un pantalon mettable, on lui dit T'i kamin, la chindik de Kordzolin, tu es comme le syndic de Corjolens. On prétendait que ce syndic d'autrefois, n'avait qu'un pantalon, et que lorsque sa femme le racommodait, il devait rester au lit, faute de pouvoir se montrer sans pantalon!

La fêre di panèrè. – «La foire des corbeillons», c'est ainsi qu'on appelait autrefois la foire de mai à Bulle. Car les jeunes filles qui cherchaient une place s'y rendaient avec une corbeille dans laquelle se trouvaient leurs hardes. Elles s'engageaient sur place, et rentraient avec leur nouveau maître. S'y rendaient également certaines amoureuses en quête d'un bon ami ou désireuses de rencontrer leur soupirant, soit du même village qu'elles, soit d'un autre (Gruyère).

Contre le mal de dents. – Une personne de La Roche disait que si l'on a mal aux dents, il faut, pour s'en guérir, se couper les ongles un samedi où la lune renouvelle.

Contre la fièvre puerpérale. – Aller en pélerinage à la chapelle de Sainte Anne, à Marly (La Roche).

Pour préserver ses poules des animaux sauvages (chèrvadzona). – Leur couper les ailes en croix le vendredi-saint à 3 heures de l'après-midi, et donner une messe pour les défunts.

Le cordon ombilical. – Il était autrefois conservé et séché, à La Roche. Quand l'enfant avait quatre ou cinq ans, qu'il savait manier un couteau, on le lui donnait à couper selon sa fantaisie (tsapyujî). On prétendait que cela rendait l'enfant adroit à travailler le bois (gadzanå).

Une plante qui déferre les chevaux. – On prétend que le dèféra-tsavô, la grande linaire (lunaire, m'a-t-on dit) a la propriété de déferrer les chevaux. Il suffit qu'un cheval passe sur une de ces plantes pour que son fer y reste avec les clous. Un armailli de La Roche racontait même que des étourneaux ayant fait leur nid dans le tronc d'un arbre creux, des garçons avaient cloué une planchette contre l'entrée du nid. Les étourneaux ne se firent guère de

souci pour autant: ils allèrent chercher dans leur bec une «herbe» qui fit tomber d'elle-même la planchette, les clous s'étant arrachés spontanément.

Si mademoiselle ne veut pas abdiquer sa liberté en se mariant. — Voulez-vous, mademoiselle, garder votre indépendance en vous mariant, c'est-à-dire voulez-vous que votre époux ne soit pas votre maître? Quand il vous passera l'alliance au doigt, ne le laissez pas dépasser la phalangette, mais achevez vous-même de vous passer l'alliance: vous serez ainsi maîtresse en votre ménage! C'est simple, pas vrai? (Gruyère.)

Bibliographie

Contes et légendes de Romont

Nous jugeons bon, en guise d'introduction à notre collaboration au bulletin Folklore Suisse, de signaler tout d'abord la plaquette que nous avons publiée récemment et qui, sous le titre A l'Ombre du Donjon¹, contient un certain nombre de contes et de légendes de Romont. Nous le faisons à titre documentaire, à l'intention des lecteurs qui s'intéressent à ce genre de récits.

De plus, en 1956, nous avons publié Mère et Fille², c'est-à-dire la légende romontoise de Notre-Dame du Portail.

Ces légendes n'avaient jamais été écrites. Elles sont ainsi fixées, et nous pensons avoir servi de notre mieux la littérature populaire et enrichi notre patrimoine romontois. Peut-être aurons-nous l'occasion de retracer brièvement, dans ce bulletin, la trame de quelques unes de ces légendes? Pour l'instant, nous ne faisons qu'en signaler la publication. prof. Louis Page

- ¹ Louis Page, Editions «La Colline», Romont. 1958. 2.20 fr. 50 pages illustrées de belles photographies.
- ² Louis Page, Editions «La Colline», Romont. 1956. 1.30 fr. 30 pages, sous élégante couverture illustrée.

Avis à nos lecteurs

L'assemblée annuelle de notre Sociéte aura lieu du 2 au 4 mai 1959 à Coire avec excursion à Disentis